

Brevet fédéral - Diplôme fédéral d'informaticien-ne

Modalités de paiement

1. Préparation aux examens du brevet fédéral d'informaticien(ne)

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 15'300.- fin janvier de l'année du début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 7'770.- fin janvier et fin juillet de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 240.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 3'920.- fin janvier, fin avril, fin juillet et fin octobre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 380.-
- variante 4 : paiement en 12 acomptes mensuels de CHF 1'330.- fin janvier à fin décembre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 660.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

2. Préparation aux examens du diplôme fédéral d'ICT-Manager

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 15'300.- fin janvier de l'année du début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 7'770.- fin janvier et fin juillet de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 240.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 3'920.- fin janvier, fin avril, fin juillet et fin octobre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 380.-
- variante 4 : paiement en 12 acomptes mensuels de CHF 1'330.- fin janvier à fin décembre de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 660.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

3. Préparation aux examens du diplôme fédéral d'Information Security Manager

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 12'250.- avant le début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 6'230.-, le 1^{er} avant le début de la formation et le 2^{ème} au 4^{ème} mois de la formation, soit un supplément de CHF 210.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 3'140.-, le 1^{er} avant le début de la formation, le 2^{ème} au 3^{ème} mois de la formation, le 3^{ème} au 6^{ème} mois et le 4^{ème} au dernier mois, soit un supplément de CHF 310.-
- variante 4 : paiement en 10 acomptes mensuels de CHF 1'270.- le 1^{er} avant le début de la formation et les suivants à la fin de chaque mois suivant, soit un supplément de CHF 450.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.

4. Préparation aux examens du diplôme ISEIG de Chef(fe) de projet fonctionnel

Pour le paiement de la formation citée en titre, nous proposons une des variantes suivantes à choisir lors de l'inscription :

- variante 1 : paiement comptant de CHF 8'700.- fin janvier de l'année du début de la formation
- variante 2 : paiement en 2 acomptes de CHF 4'400.- fin janvier et fin avril de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 100.-
- variante 3 : paiement en 4 acomptes de CHF 2'230.- fin janvier, fin mars, fin mai et fin juillet de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 220.-
- variante 4 : paiement en 8 acomptes mensuels de CHF 1'130.- fin janvier à fin août de l'année du début de la formation, soit un supplément de CHF 340.-

Pour chaque variante, le supplément correspond aux intérêts et aux charges administratives supplémentaires.